



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023

Date de convocation

\*\*\*

30 MAI 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le neuf juin à douze heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

\*\*\*

30 MAI 2023

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Isabelle DUPONT, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET Adjointes – Jean-Yves NAVA, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence ANDERLIN, Hélène MARTIN, Christian, HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, Conseillers Municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Valérie CAPELLE, conseillers municipaux.

Nombre de  
Conseillers

\*\*\*\*\*

En exercice.....33

Présents.....25

Votants.....32

Étaient Absents excusés :

Céline PLATEEL-THUIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Yves FLOQUET, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, adjointe au Maire.

Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire, avait donné procuration à Serge MOREAU, Adjoint au Maire.

Joël BOUTE, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Frédérique VISTE, conseillère municipale déléguée.

Jeanne-Marie BINOT, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Jean-Yves NAVA, conseiller municipal délégué.

Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Valérie CAPELLE, conseillère municipale.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.

Objet

\*\*\*\*

Désignation des  
délégués des  
conseils municipaux  
et de leurs  
suppléants en vue  
de l'élection des  
sénateurs

Était absent non excusé :

Karim BERBACHE, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Frédérique VISTE

**COMMUNE DE MARLY (59)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 9 juin 2023**

**Vu** le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'instruction ministérielle IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 ;

**Vu** la circulaire préfectorale du 12 mai 2023 relative à la désignation des délégués et des suppléants pour les élections des sénateurs ;

**Composition du bureau électoral**

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Serge MOREAU
- Jean-Claude VILLAIN
- Alice DUPONT-DONNET
- Mathilde BARBIEUX

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**Election des suppléants**

Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

La liste du groupe de la Majorité Municipale est composée par :

1. SACLEUX Sabine
2. DUPONT Jean-Noël
3. BARTHELEMY Anne-Sophie
4. DEGAND Denis
5. COVIN Clotilde
6. PIETRZAK Frédéric
7. HOURDIAU Annick
8. GUALANO Léo
9. FLOQUET Isabelle

La liste du groupe des Elus Socialistes est composée par :

1. MAMOLO Alain
2. BOUGUERRA Emmanuelle
3. CAILLARD Jules
4. VAN-ACKER Elisabeth
5. DEHOVE Yannick

La liste du groupe des Communistes et Républicains est composée par :

1. PORCO Laetitia
2. PANCHOUT Terry
3. HOUREZ Emilie
4. BROUET Francis

5. VANDENESKEN Marjory
6. DUSSART Pierre-Marie
7. DESCAMPS Mathilde
8. DELENCRE Jean
9. MENARD Sandrine

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote en respectant le secret du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 32
- bulletin(s) blanc(s) ou nul(s) : 0
- suffrages exprimés : 32

1<sup>ère</sup> répartition :

Le quotient applicable est (suffrages exprimés/nombre de sièges) : 3,55

Ont obtenu :

- Liste du groupe de la Majorité Municipale :  $26 \text{ voix} / 3,55 = 7,32 = 7 \text{ sièges}$
- Liste du groupe des Elus Socialistes :  $3 \text{ voix} / 3,55 = 0,84 = 0 \text{ siège}$
- Liste du groupe des Communistes et Républicains :  $3 \text{ voix} / 3,55 = 0,84 = 0 \text{ siège}$

2<sup>ème</sup> répartition :

La liste du groupe de la Majorité Municipale obtient :  $26 \text{ voix} / 8 = 3,25 + 1 \text{ siège} = 8 \text{ sièges}$

La liste du groupe des Elus Socialistes obtient :  $3 \text{ voix} / 1 = 3 = 0 \text{ siège}$

La liste du groupe des Communistes et Républicains obtient :  $3 \text{ voix} / 1 = 3 = 0 \text{ siège}$

Ainsi, 8 sièges ont été attribués. Il est procédé à la répartition du dernier siège :

Liste du groupe de la Majorité Municipale :  $26 \text{ voix} / 9 = 2,88 = 0 \text{ siège}$

Liste du groupe des Elus Socialistes :  $3 / 1 = 3$

Liste du groupe des Communistes et Républicains :  $3 / 1 = 3$

Monsieur MAMOLO Alain étant le plus âgé des deux candidats en premier rang sur leur liste respective, la liste du groupe des Elus Socialistes remporte ce dernier siège.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste du groupe de la Majorité Municipale : 8 sièges sont élus suppléants

Liste du groupe des Elus Socialistes : 1 siège est élu suppléant

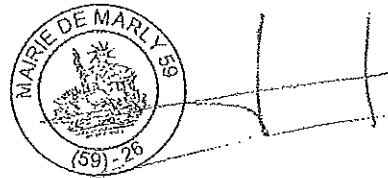
Liste du groupe des Communistes et Républicains : 0 siège élu suppléant

Sont donc désignés suppléants :

1. SACLEUX Sabine
2. DUPONT Jean-Noël
3. BARTHELEMY Anne-Sophie
4. DEGAND Denis
5. COVIN Clotilde
6. PIETRZAK Frédéric
7. HOURDIAU Annick
8. GUALANO Léo
9. MAMOLO Alain

Fait à Marly, le 12 juin 2023

le Maire  
Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 19/06/2023...

Document exécutoire à compter du .....